

EDITORIAL

Chers Amis,

L'année 2019 a débuté avec les élections de la Chambre d'Agriculture, où, grâce à l'alliance faite avec la Coordination Rurale, nous avons un représentant en la personne de M. Gaëtan JOUBERT, propriétaire exploitant à Bonnétable, Administrateur de notre Syndicat.

Puis le 23 Mai, nous avons réuni 70 de nos membres pour notre AG au siège du Crédit Agricole de la Sarthe. Merci encore à Mme JANVIER Présidente et à M. BURG Directeur de leur accueil.

Nos travaux ont été suivis par Mme GRELET-CERTENAIS Sénatrice et Mme GODARD attachée parlementaire de Mme FONTENEL-PERSONNE Députée.



En résumé, nos comptes sont une année de plus positifs. Nos adhésions avoisinent les 300, et notre assurance RC couvre près de 120 000 Hectares (dont plus de 20 000 pour la Sarthe, ce qui représente près de 10 % du territoire agricole départemental).

Puis, nous avons fait un point de situation sur les sujets suivants :

- le litige LGV, par M. BADIN de MONTJOIE, Administrateur,
- la Forêt de Malpaire, par M. GUILLAIS, Vice-Président,
- les dégâts de gibier dans la Sarthe, par M. GIRARD.

Enfin, Mes RENON et MARNAS, Huissiers, et Me MARY, Avocat, nous ont expliqué les procédures à suivre, en cas d'impayé de fermage.

Vendredi 29 Novembre prochain, nous vous proposons une **REUNION SPECIALE** présentée par le Juriste de la Fédération **M. de THIEULLOY**, au sujet des

« **ALTERNATIVES AUX STATUT DU FERMAGE** ».

Il existe des possibilités de passer outre ; profitez-en ! Venez nombreux à cette réunion d'information 29/11/19 de 14 à 17H au Mans, Salle du Jardin des Plantes, 19 rue de l'Eventail.

Votre bien dévoué Président.

Pascal YVON

COMPTE RENDU du COPIL du 02 mai 2019 - CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Le groupe de travail concernant la cartographie des cours d'eau de la Sarthe, auquel participe un représentant du SDPPR 72, s'est réuni le jeudi 02 mai 2019 à la Direction Départementale des Territoires de la Sarthe, sur convocation du Service Eau-Environnement.

Lors de cette réunion, le responsable du Service Eau-Environnement a présenté :

* Le bilan de la campagne d'expertises 2018 sur les bassins versant priorités suivants :

- Bassin versant du Sort, 16 kms.
- Bassin versant de l'Orthon, 39 kms (dont 13 expertisés en 2017).
- Bassin versant de la Voutonne, 45 kms.
- Bassin versant de l'Anille, 61 kms.
- Bassin versant du Tusson, 38 kms.

* Les perspectives 2019 sur les bassins versants priorités suivants :

- Bassins versants de la Bienne, de l'Antonnière, du Préau, de la Bouchardière, du Rau de Parc, des Livrées, du Boulay, du Couetron et de la Veuve.

* Et l'actualisation de la carte BCAE.

Tous ces documents sont consultables sur le site internet «carte-des-cours-d'eau-de-la-sarthe-au-titre-de-la-police-de-l'eau».

* * *

ADRESSES MAIL DE VOS ENFANTS

Le conseil d'administration SDPPR72 a décidé d'envoyer les bulletins périodiques à vos enfants, pour les sensibiliser et les informer sur tout ce qui touche à la propriété rurale. Cela fait partie des devoirs du propriétaire ! Nous demandons donc, à tous nos adhérents de nous transmettre les adresses mail de leurs enfants. Nous leur transmettrons gratuitement le bulletin d'information. Nous comptons sur vous.

* * *

INDICES

<u>INDICE DE REFERENCE DES LOYERS (IRL)</u>			<u>INDICE NATIONALE DES FERMAGES 2019</u>
3ème trimestre 2019	129.99	+1.20 %	Par arrêté ministériel du 12 juillet 2019, l'indice national des fermages 2019 s'établit à 104.76 (103.05 en 2018), ce qui traduit une variation de + 1.66 % entre 2018 et 2019.
2ème trimestre 2019	129.72	+ 1.53 %	
1er trimestre 2019	129.38	+ 1.70 %	
4ème trimestre 2018	129.03	+ 1.74 %	
3ème trimestre 2018	128.45	+ 1.57 %	
2ème trimestre 2018	127.77	+1 .25 %	
			<u>SMIC au 1^{er} JANVIER 2019</u> Smic horaire brut : 10,03 €. Smic mensuel brut (base 35 heures) 1 521,22 €.

* * *

Quelques informations de nos permanences :

Nos experts enregistrent un nombre croissant de consultations sur des sujets très divers.

* * *